



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

CABINET DU PREMIER MINISTRE
MINISTRE DU BUDGET ET
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT

**CEREMONIE MARQUANT
LE DEMARRAGE OFFICIEL DU PROJET
D'EXTENSION DE L'AEROPORT INTERNATIONAL
FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY D'ABIDJAN**

**Discours de Monsieur Amadou Gon COULIBALY,
Premier Ministre, Ministre du Budget et du
Portefeuille de l'Etat, Chef du Gouvernement**

Abidjan, le 18 Novembre 2017

- **Monsieur le Ministre des Transports,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants du corps diplomatique et des organisations internationales,**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents de Conseil d'Administration et Directeurs Généraux,**
- **Distingués membres de la communauté aéroportuaire,**
- **Honorables invités, Chers amis des médias,**
- **Mesdames et Messieurs.**

Je suis particulièrement heureux de présider cet après-midi, au nom du **Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara**, la cérémonie marquant le démarrage officiel du projet d'extension de l'Aéroport International Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan.

Je remercie les membres du Gouvernement, ici présents, pour ce bel élan de solidarité gouvernementale dont ils font preuve cet après-midi, par leur participation à cette cérémonie.

Je salue et remercie l'ensemble des participants pour leur distinguée présence.

Mes vives félicitations et mes encouragements vont au Ministre des Transports, **Monsieur Amadou Koné**, pour la préparation, sous son autorité, de cet important projet.

Je salue également le dynamisme qu'il insuffle progressivement au secteur des transports dans toutes ses composantes, en particulier le transport aérien.

**Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,**

L'Aéroport International Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan constitue, à nos yeux, un modèle de réussite en matière de délégation de service public en Côte d'Ivoire.

La concession, intervenue à la fin des années 1990, a permis de doter notre aéroport d'infrastructures modernes, en vue de soutenir un service de plus en plus exigeant. Ce défi a été relevé dans une large mesure, ainsi que le témoigne l'accueil de très gros porteurs comme l'Airbus A380.

La qualité des prestations de notre aéroport a pu être appréciée par la montée en puissance rapide du trafic aérien et du volume de passagers transportés depuis 2012.

Le nombre de passagers est ainsi passé de 600.000, à la sortie de la crise en 2011, à plus de 2.000.000 en 2016, soit une hausse d'un tiers en cinq (5) ans. Cette performance est due, pour une large part, à la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire qui est aujourd'hui l'une des plus dynamiques en Afrique de Occidentale et Centrale.

De façon particulière, notre aéroport a toujours été à la hauteur des attentes du Gouvernement à l'occasion des grands événements que notre pays abrite, avec des flux importants de passagers. Je mentionne pour les plus récents, les Jeux de la Francophonie, au mois de juillet dernier et le Rassemblement du Mouvement pour le Renforcement de la Nutrition, il y a une semaine.

Je reste également convaincu que la communauté aéroportuaire saura relever le défi du Sommet UA-UE que notre pays abritera les 29 et 30 novembre 2017.

Je saisis cette heureuse occasion pour féliciter le Président du Conseil d'Administration de Air Côte d'Ivoire et d'AERIA, le Général Abdoulaye Coulibaly, dont le professionnalisme est mis au service de la politique aérienne et aéroportuaire de notre pays. J'associe à ces félicitations les membres du Conseil d'Administration, le Directeur Général d' AERIA, ainsi que l'ensemble des structures de la plateforme aéroportuaire dont

la synergie d'actions permet de soutenir cette dynamique par un service à la hauteur des attentes.

Mesdames et Messieurs,

La stratégie de développement du secteur des transports aériens en Côte d'Ivoire s'appuie sur trois piliers essentiels, à savoir :

- 1) **le renforcement et la promotion de la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire**, avec un rôle majeur de l'Etat,
- 2) **l'extension des infrastructures aéroportuaires dans le cadre de partenariats Public-Privé (PPP)**, en vue d'assurer une exploitation de qualité et compétitive, et
- 3) **la certification de l'Aéroport International Félix Houphouët-Boigny aux normes internationales.**

S'agissant du premier volet, l'Etat de Côte d'Ivoire s'est engagé dans un important programme de restructuration et de redynamisation de la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire.

Dans cette perspective, plusieurs mesures vigoureuses ont été prises par le Président de la République, **S.E.M Alassane Ouattara**, en vue de doter la compagnie aérienne nationale, créée le 15 mai 2012, de moyens pour son redécollage dans le ciel de notre pays et de la sous-région.

Je voudrais noter à cet égard la décision prise en Conseil des Ministres le 14 novembre 2017 de ratifier l'Accord de prêt d'un montant de **51 164 000 Euros**, soit **33 561 383 948 FCFA**, conclu le 10 novembre 2017, entre la Banque africaine de développement (BAD) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement du Programme de Modernisation et d'Expansion d'Air Côte d'Ivoire.

L'objectif global de ce programme prévoit l'acquisition de cinq aéronefs et le renforcement de l'assistance technique à la compagnie Air Côte

d'Ivoire, à travers la formation de **77 pilotes et 120 techniciens** à l'INPHB de Yamoussoukro. Ce programme permettra ainsi d'optimiser la contribution du secteur du transport aérien à la dynamique économique remarquable que notre pays enregistre depuis ces six (6) dernières années. Il s'agit également de soutenir l'intégration régionale, avec une compagnie performante et compétitive.

S'agissant du deuxième axe de notre stratégie, je suis heureux de constater que, parallèlement à ces efforts importants de redynamisation de la compagnie nationale, soit engagé le programme d'extension de l'Aéroport International d'Abidjan.

Ce programme permettra de doter cette plateforme des meilleures infrastructures possibles, et d'en faire une des vitrines de notre beau pays, capable d'accueillir plus d'avions et plus de passagers.

Ce programme d'extension s'intègre parfaitement dans l'ambitieux programme de construction de la ville aéroport dénommée "Aérocité". Cet important projet prévoit l'aménagement **d'une ville aéroportuaire futuriste** autour de l'Aéroport International Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, sur une superficie totale de **3700 ha**.

D'importants investissements sont projetés sur les trois (3) zones que sont : (i) La Tête d'Ours, (ii) La Tête de Chien et (iii) Akwaba.

S'agissant du troisième pilier, je salue tous les efforts qui ont permis d'obtenir la certification FAA (Federal Aviation Administration) en 2015 et la certification sécurité en juillet 2017 de notre aéroport.

J'invite l'ensemble des acteurs, gouvernementaux et techniques, à conjuguer leurs efforts, en vue de confirmer la certification sécurité à l'occasion de la prochaine visite, début décembre 2017, de l'organisme américain en charge de cette mission. Il s'agit du dernier verrou à lever pour le démarrage d'une liaison directe entre Abidjan et les Etats-Unis d'Amérique, dès Janvier 2018.

**Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,**

L'Aéroport International Félix Houphouët-Boigny est appelé à s'intégrer dans une ville aéroportuaire nouvelle et moderne. Au plan technique, le lancement ce jour du programme d'extension de ses infrastructures, prévu en trois phases, vise à soutenir la réalisation de l'ambition de passer de 2 millions de passagers aujourd'hui à 10 millions de passagers à l'horizon 2022, comme rappelé par le Ministre des Transports.

Je souhaite donc ardemment que les entreprises retenues dans le cadre des travaux d'extension de l'aéroport soient à la hauteur de cette ambition.

En effet, ces entreprises, sélectionnées pour leur compétence et leur expertise, devront traduire, par la qualité de leurs travaux, cette ambition affirmée de notre pays de disposer d'un espace aéroportuaire conforme à notre position de hub sous -régional.

Je reste donc confiant que nous nous retrouverons dans 12 mois pour l'inauguration des premières phases de ce projet.

C'est sur cette attente que je déclare, au nom du **Président de la République, S.E.M Alassane Ouattara**, lancés les travaux du projet d'extension de l'Aéroport International Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan.

Je vous remercie pour votre aimable attention.